

COPIE



# SYPOL.BE

SYNDICAT DE LA POLICE BELGE  
SYNDICAAT VAN DE BELGISCHE POLITIE  
GEWERKSCHAFT DER BELGISCHEN POLIZEI

vos références:

date:

Madame la Ministre de l'Intérieur  
Annemie TURTELBOOM

nos références: EL/AG/0110

date: 10/01/2009

correspondant: E.LEBON, secrétaire général

concerne : Manque de personnel à l'aéroport de Bruxelles Sud (Gosselies), problèmes de fonctionnement et de sécurité dus aux diminutions cumulées du budget et au manque d'effectifs de la Police Fédérale

Copie à l'attention de Mr le Directeur Général DGA et aux membres du personnel DAC/LPA de Bruxelles Sud

Madame la Ministre de l'Intérieur,

Par le présent courrier nous allons tenter une nouvelle fois de vous sensibiliser aux conséquences néfastes sur le fonctionnement de la police fédérale, le bien-être du personnel et la sécurité de nos concitoyens, engendrées par les décisions politiques de suppression d'engagements de policiers et de baisses récurrentes des budgets de la police fédérale.

Le rôle de toute organisation syndicale qui se respecte consiste à vous décrire la situation inextricable des policiers de terrain en sous-effectifs. Nous devons défendre les intérêts des membres du personnel, ce qui passe aussi par l'information de nos concitoyens sur le fait que le pouvoir politique ne nous donne plus les moyens d'accomplir nos missions avec efficacité et célérité.

Malheureusement, nous allons devoir y revenir fréquemment à court terme en ce qui concerne de nombreux services vitaux de la police fédérale.

Comme d'autres organisations, nous sommes alertés par nos affiliés, quant au grave problème de manque de membres du personnel au LPA de l'aéroport de Bruxelles Sud (Gosselies).



Geurstraat 23 Rue des Parfums

1070 Anderlecht

erkend bij KB van – agréé par AR du:

Tel.: 02-520 34 76

Fax: 02-522 84 47

12-07-2001

Lok.: 0474-569 555

Fed.: 0497-570309

ini mbs: 20858/93

001-1502001-32 fortis

[www.sypol.be](http://www.sypol.be)

neon:0 451 270 724

COPIE

Disons d'emblée que la responsabilité n'incombe pas aux dirigeants de la DGA, lesquels travaillent avec les moyens que la ministre de tutelle leur procure.

Il nous revient que le personnel de la police fédérale ne peut plus y mener à bien ses missions avec une totale efficacité, pour cause d'effectif déficitaire de l'ordre de 30%. On parle d'un déficit chronique d'un commissaire, de 3 inspecteurs principaux, de douze voire quinze inspecteurs, d'un membre du cadre administratif et du proche départ à la retraite de 3 à 4 autres policiers.

L'effectif actuel compte 35 inspecteurs alors que le tableau organique 2ter pourtant dépassé en prévoit 48. Depuis juin 2009 on n'a plus remplacé les départs soit 15 membres du personnel.

Le service ne dispose à l'heure actuelle que d'un seul membre du cadre administratif ce qui est inconcevable pour une unité d'une telle importance alors qu'on prétend faire effectuer les innombrables tâches administratives par le cadre administratif pour que les policiers se consacrent à leurs missions opérationnelles.

La charge de travail est sans cesse croissante pour le personnel, puisqu'on est passé de 3 millions de passagers à contrôler en 2008, à 4 millions de passagers en 2009 soit une augmentation d'environ 33%.

Les projections permettent de dire que ce trafic passera à environ 5,7 millions de passagers en 2010, soit une augmentation de 90 % du nombre de passagers en 2 ans. Or l'effectif prévu au tableau organique 2ter est basé sur le nombre de passagers transportés en 2008.

Dans le meilleur des cas on envisage le détachement provisoire au 1<sup>er</sup> février, de 10 policiers provenant de la DAR bis, pour remédier à la situation catastrophique traversée. C'est une décision minimaliste qui a le mérite d'exister, mais on peut d'emblée dire que ce personnel ne sera pas suffisant au vu de la charge supplémentaire de travail que représente l'explosion du nombre de passagers qui ne peut vous échapper.

D'autant plus que trois nouveaux vols à destination d'Afrique du nord dès le 1<sup>er</sup> avril compliqueront encore plus la situation. Ces vols nécessitent en effet le contrôle approfondi des passagers vu que leur destination est hors espace Schengen.

Bref la sécurité de tous est menacée; le personnel débordé, en sous effectif, stressé et découragé par ces conditions de travail anormales, n'est plus à même d'effectuer ses missions avec toute l'efficacité voulue.

Ajoutons à cela que la fonction au sein des LPA n'est pas attirante, le brevet de « contrôleur frontière » n'étant valorisé par aucune allocation spécifique. Nous vous demandons d'en tenir compte dans le cadre de la valorisation des membres du personnel faisant d'importants efforts de formation notamment.

Il est à noter que l'effectif est constitué d'environ 50% de membres du personnel détachés, lesquels viennent pour des périodes de 2 ou 3 mois. Ce personnel n'est pas fidélicisé et ne détient pas le brevet de contrôleur. Le personnel faisant partie du cadre doit donc donner une formation minimale à ces collègues détachés, et cette opération



COPIE

absorbe inévitablement des capacités et est démotivante puisqu'elle est sans cesse à recommencer.

Ce service doit être renforcé sans désespérer. Nous proposons qu'il soit proposé en urgence un détachement à Gosselies sur base volontaire d'au moins 15 policiers. Il convient en outre de veiller à ce que ces membres du personnel aient un profil adéquat.

Nous demandons aussi que ces emplois soient pérennisés en étant ouverts à court terme par la mobilité, ce qui permettrait au personnel de s'y fixer et de se former. Cette mission de police importante nécessite de toute évidence un effectif stable et formé; la situation actuelle frise en effet l'amateurisme pur et simple.

Nous attendons vos nouvelles avant un éventuel dépôt de préavis de grève. Soyez cependant persuadée que nos actions ne visent qu'à permettre aux policiers de travailler efficacement et ce dans des conditions acceptables.

Veillez agréer, Madame la Ministre de l'Intérieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Eddy LEBON, secrétaire général

